

Compte Rendu de la réunion du CQ du Canal du 13 Juin 2024

Présents : Fabienne Landry, Dominique Gilbon, Brigitte Martin, Bernard Hoarau, Corine Amagat, Pascale Fine, Florence Clément, Julien Paugam, Sébastien Gros, Victor Coyo, Céline Kaladjian, Corinne Carrara, Nadine Le Noal, Marzia Carrada, Florian Fouchard, Bruno Lazare,

Élus : Divine Nsimba, Alain Carral (excusés)

1°) Les Nouvelles du Quartier :

1-1) Présentation par Florian



L'objectif du projet « la commune pousse » est de créer une parcelle potagère, solidaire et partagée, d'environ 150 mètres carrés, avec uniquement des tomates et des courgettes. (100 tomates et 30 courgettes non courgeuses). Devant l'école PMF.

Après des lenteurs administratives, le projet sera mis en place le Samedi 15 juin 2024.

Florian explique sa démarche pour la mise en place de ce projet participatif. Les écoles PMF et les Alaé sont parties prenantes de ce projet. Ils assureront l'arrosage jusqu'à fin juillet.

Le projet pourrait être poursuivi dans le cadre des "jardins partagés".

Florian est à la recherche de bénévoles pour s'occuper du projet, car à cause de sa mutation professionnelle qui interviendra mi-août, il ne pourra malheureusement pas s'occuper du suivi du projet.

Samedi matin mise en terre de 74 plants de tomates et 36 pieds de courgettes.

2°) Fonctionnement du CQ

2-1) Retour sur l'ouverture du marché

Les 2 premiers Jeudi ont été très bien. La fréquentation a été au RDV.

Actuellement, 10 places +2 volants, ont été retenus 6 permanents et 1 volant (les vélos)

1^{er} retour certains produits étaient un peu chers. La remarque a été remontée aux producteurs présents, à suivre...

La placière ouvre la borne et les boîtiers électriques, reste à trouver une solution pérenne pour la fermeture.

Résumé du GT :

On peut désormais affirmer qu'on a un marché tous les jeudis en fin de journée sur le port.

Et même : on peut désormais affirmer que l'on installe doucement un marché "mixte" tous les jeudis en fin de journée sur le port.

Un marché mixte, qu'est-ce que c'est ? On peut acheter sur place, en direct, ou anticiper avec des pré-commandes. Ça permet notamment d'éviter la frustration face à l'étal de pain dévalisé avant que vous n'ayez eu le temps de passer.

Les pré-commandes sont donc dorénavant ouvertes pour le pain (maison Bouyer) et les produits libano-syriens (Chez Alzen).

Nous espérons allonger progressivement cette liste avec les autres producteurs du marché.

Pour précommander :

Il faut commencer par cliquer sur ce lien : <https://solalim.civam-occitanie.fr/> puis créer un login + mot de passe.

NB : si vous en avez déjà un pour un autre groupement d'achat qui passe par ce site Solalim (pour le Cabas, Floreal, le Grochat, ou le Castadal par exemple) , vous pouvez bien entendu vous loguer avec votre compte.

Ensuite, il s'agit de trouver la case "les co.pains du Port" dans la liste des marchés proposés. Cliquer sur "rejoindre". Puis sur "s'inscrire".

A ce stade là, il faut attendre que l'on valide votre inscription.

Quand c'est fait, vous recevrez un email automatique.

Et vous n'avez plus qu'à commander.

Bon à savoir sur les précommandes :

- Commandes en ligne mais règlements sur place.

- Ayez conscience des dates limites de commandes. Boulangerie J-2, donc les mardis soirs ; Chez Alzen J-1 donc mercredis soirs.

- Svp, venez chercher votre commande avant 19h, ou prévenez en amont les commerçant-e-s* si vous prévoyez d'arriver plus tard. On ne doute pas que vous avez l'intention d'assumer les commandes que vous faites, mais si jamais vous étiez étourdi ou aviez un empêchement ponctuellement, ça permettra de remettre sur l'étal du soir les produits qui n'auraient pas été récupérés, pour éviter tout gaspillage.

- Pensez à venir avec vos sacs (pour la boulangerie) et boîtes (pour les produits de chez Alzen)

- On débute tous ! Merci de votre compréhension. Et n'hésitez pas si vous avez des retours à partager !

2-2) Point repas de quartier

Tout est sous contrôle sauf le temps qui fera samedi.

2-3) Projet en cours sur l'emplacement de l'ancien local de la société Avélo 31 en bordure du Canal.

Sébastien a plusieurs fois relancé les services de la mairie, mais à ce jour pas de réponse. Il commence à se demander si la mairie veut vraiment lui louer cet emplacement.

Il y aurait un problème sur la fin de la convention signée avec l'ancien locataire qui n'aurait pas été dénoncée car le document n'a pas été retrouvé, cela depuis 2 ans, qui paie le loyer de ce local qui se dégrade car inoccupé ?

2-4) Cohabitation entre les jeunes joueurs de foot et les habitants.

Ce problème a été évoqué lors d'un précédent conseil. La mairie a organisé une réunion avec certains propriétaires de l'immeuble, mais jusqu'à aujourd'hui pas de suite donnée à ce problème.

Le conseil se propose d'aller à la rencontre des jeunes du quartier pour recueillir leurs souhaits. Et il propose aussi une solution de financement du projet dans le §-3-1

3°) Réponses de la mairie à nos questions, posées lors de la précédente réunion :

3-1) Question posée par la mairie lors de la réunion d'avril 2024

Mail envoyé à la mairie :

Bonjour Anna,

En réponse à ton mail du 27 Mars, concernant le projet BP-2019 :

Le cheminement proposé (380m) participera à résoudre la problématique de la circulation aux abords du Parc et à permettre des déplacements plus plaisants pour les visiteurs et les familles qui fréquentent ces lieux."

Comme convenu la question a été abordée lors de la réunion du CQ du 25 Avril 2024.

J'ai été chargé de t'envoyer ce mail:

J'ai retrouvé les CR concernant le BP 2019 à ce sujet .

Ce projet a été présenté et porté par 2 membres du bureau en 2019 (Jean Lubac et Jean-Claude Marcoud), à leur initiative sans avoir averti à l'avance le CQ.

Comme tu pourras le constater dans les extraits de CR de 2019 , en particulier celui de Mai 2019 , ce projet ne faisait pas partie des ceux présentés par le CQ.

Fin 2019 le CQ s'est auto-dissout et lors de son renouvellement ces 2 personnes n'ont pas souhaité faire partie du nouveau CQ .

En conclusion, ce projet n'a jamais été suivi et étudié par le CQ.

Lors de la réunion du CQ du Jeudi 25 Avril , il a été décidé que ce projet pourrait être de nouveau étudié par la CQ . Et qu'un GT (groupe de travail) pourrait être créé.

Mais cette question était en stand by dans l'attente de l'avancement du projet de l'extension du parc du Canal et de la réfection du chemin de mange-pommes (dixit la mairie).

- **Ceci est-il toujours le cas ?**
- **Que demande réellement la mairie au CQ du Canal ?**

Merci pour le retour

Réponse de la mairie reçue par mail le 04 Juin 2024 :

Bonjour Bernard,

La Mairie propose que vous actualisiez la proposition qui avait été faite à l'époque pour le Budget Participatif de 2019.

Une enveloppe de 20 000 euros est toujours prévue sur ce projet.

Merci d'avance.

Bonne journée,

Anna

Réponse du conseil :

Le conseil n'est pas enclin à poursuivre ce projet, car il n'a pas été mis au courant, par les 2 porteurs de projet (qui sont partis) du contenu de projet.

Le conseil propose à la mairie de transférer, la somme prévu sur ce budget participatif (soit 20 000€), au projet sur résolution du §-2.4 de l'ODJ.

Divine a pris toutes les informations pour en parler avec Mr le Maire.

3-2) Question posée par une habitante de Port-Sud et réponse de la mairie :

Re: Bornes de recharge - véhicule électrique - Port sud

2 messages

Mathilde Soubias <soubias.mathilde@gmail.com>

21 mai 2024 à 19:28

À : conseil.canal@mairie-ramonville.fr

Cc : secteur.patrimoine@mairie-ramonville.fr

Bonjour,

Je me permets de vous relancer...

Bien à vous,

Mathilde SOUBIAS

soubias.mathilde@gmail.com

Le mer. 25 oct. 2023 à 14:41, Mathilde Soubias <soubias.mathilde@gmail.com> a écrit :

Bonjour,

Habitante de Ramonville (résidence LA FREGATE, Port Sud), je vous contacte aujourd'hui au sujet des bornes de recharge pour les véhicules électriques.

En effet, mon principal frein à l'obtention d'un véhicule électrique, est l'accès à la charge.

Au vu de la taille du parking extérieur de Port Sud et de l'attractivité du quartier, je pense qu'il est totalement adapté à la mise en place de bornes. Celles-ci pourraient certainement permettre aux habitants de passer à

l'électrique plus facilement.

En tant que propriétaire, je suis certaine de la valeur ajoutée de ces bornes, et du confort apporté aux habitants du quartier.

Je reste disponible pour échanger à ce sujet.

Bien à vous,

Mathilde SOUBIAS

soubias.mathilde@gmail.com

1 rue federico garcia lorca, 31520, Ramonville

Divine Nsimba <Divine.Nsimba@mairie-ramonville.fr>

3 juin 2024 à 21:45

À : Mathilde Soubias <soubias.mathilde@gmail.com>, Conseil quartier Canal <conseil.canal@mairie-ramonville.fr>

Cc : "secteur.patrimoine@mairie-ramonville.fr"<secteur.patrimoine@mairie-ramonville.fr>

Bonjour Mme SOUBIAS

Après m'être rapprochée des services techniques, des études d'implantations de bornes électriques sur Ramonville sont en cours.

Une fois ces études réalisées, je n'hésiterai pas à vous en informer.

Cordialement.

Divine NSIMBA

Déléguée à la mobilité Durable et Transports

divine.nsimba@mairie-ramonville.fr

Réponse :

La réponse est dans le mail de Divine.

4°) Nouvelles questions pour la mairie

4-1) Une question de notre réunion du jeudi 16 Mai, sans réponse (référents absents)

Les toilettes sèches, situées sur le parc des 50, prêt de l'aire de jeux des enfants a été démantelé.

Question : quand seront-t-elles ré-installées?

Réponse : le remplacement est à l'étude, mais aucune daté n'est encore prévu.

4-2) Question sur les problèmes qu'ont les habitants des péniches avec la capitainerie

Le CQ du canal a eu connaissance de difficultés relationnelles importantes entre les services de la capitainerie et les habitants des péniches depuis plusieurs mois. .

Ces faits nous semblent suffisamment graves (s'ils s'avèrent exacts), pour que nous mettions cette question à l'ODJ de la réunion de Juin.

Ainsi, le CQ du canal souhaiterait avoir quelques éclaircissements sur la nouvelle gestion de la capitainerie depuis le départ de Nicolas Matthieu (qui pour le remplacer et combien de temps ?), pour ce faire, il serait souhaitable que l'élu responsable du port soit aussi présent à notre réunion.

Lors de la réunion, plusieurs habitants des péniches sont venus expliquer au Conseil les problèmes que certains d'entre eux rencontrent avec 2 personnes travaillant à la capitainerie, depuis le 22 avril (départ de N. Mathieu) : menace de retrait de la convention d'occupation temporaire, non distribution des colis etc..

Pour eux cela relève du harcèlement et d'une interprétation partielle du règlement du port.

L'ATUVE a envoyé un courrier à la mairie resté sans réponse à ce jour.

Ils demandent qu'une réunion soit organisée en présence du maire.

Toutes les remarques et informations, concernant ce problème ont été transmis à l'élu référent présent à cette réunion (Divine).

4-3) Ou en est le projet du BP



#43. Installer des toilettes publiques

Lauréat 50 000 € Conseil de quartier du Canal
Aménagement des espaces publics et mobiliers urbains, valorisation du patrimoine
Propreté urbaine

Commentaires 1 Partager Avancement 142 Votes

Permettre aux citoyen·nes et aux personnes de passage de disposer de toilettes indispensables dans une ville.

Réponse : En standby.

4-5) Stationnement sauvage sur le terre plein devant le stade



De façon régulière et récurrente, des voitures stationnent sur le terre plein devant le stade (voir le cercle rouge).

Sur ce terre plein, la mairie a planté des arbres récemment, mais malgré cela des voitures continuent de s'y garer, alors que les parkings de Karben et celui devant le centre des loisirs sont libres.



Ces voitures tassent la terre autour des arbres favorisant le ruissellement et non l'infiltration de la pluie dans le sol et à brève échéance la mort des arbres .

Question : serait-il envisageable d'interdire le stationnement sur cette parcelle de terrain aménagée ??

Réponse : la question sera transmise aux services rapidement.